Commune de Faimes

Faimes, le 11 décembre 2025

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 22 décembre 2025** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique,

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Rapport sur la situation de la Commune
4. Finances - Budget communal exercice 2026 - Approbation
5. CPAS - Budget exercice 2026 - Approbation
6. Finances - Vérification de la situation de caisse de la Receveuse régionale au 31 juillet 2025 - Prise d'acte
7. Finances - Règlement sur l'octroi d'une subvention annuelle aux gardiennes ONE - Exercices 2025 et 2026 - Approbation
8. Marché public - Centrale d'achat provinciale - Connectivité - Adhésion
9. Environnement – Actions zéro déchet 2026 – mandat à Intradel - Approbation
10. TRAVAUX - Règlement complémentaire de police - circulation routière et limites d'agglomérations

Huis Clos

11. Personnel - auxiliaire professionnelle - augmentation heures contractuelles - Confirmation
12. Personnel - remplacement extrascolaire - Confirmation
13. Personnel - Engagement ouvrier polyvalent - CDD 1 an - Confirmation
14. Remplacement puéricultrice - Désignation - Confirmation

Par le Collège,

La Directrice générale ff,

Mme Laaouej Fatima

Le Bourgmestre,

M Delchambre jean-Marc